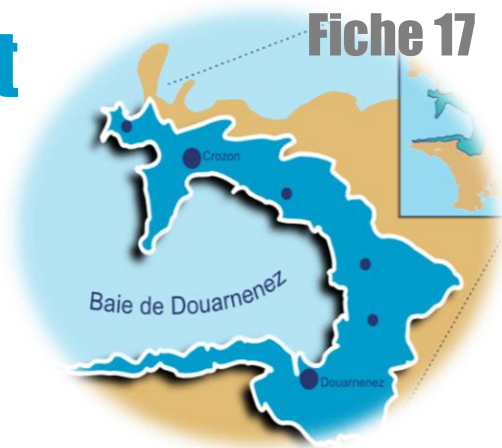


Restauration de rivière et de zones humides

Fiche 17



Suppression d'un étang sur cours
Reméandrage de la rivière
Créations de mares

Le Lapic à « Tro-ar-Hoat / Keroutous » Plonévez-Porzay (29)

Année/Période/durée	2019/mai/2j. 2020/août/ 5j.
Superficie (ha)	0,5
Alimentation en eau	Nappe de surface / cours d'eau
Hydrogéomorphologie	Fond de vallée
Cadre des travaux	Contrat territorial volet milieux aquatiques

Objectifs

- améliorer la qualité de l'eau
- restaurer la morphologie de la rivière et sa capacité de débordement
- renforcer le caractère humide des sols
- favoriser la dénitrification

Description du site

L'étang de Plonévez-Porzay a été construit à la suite de la sécheresse de 1976. Il a été implanté dans le lit majeur du Lapic, en zone humide et en périphérie immédiate de la zone urbanisée. Le tracé de la rivière a été déplacé et implanté en dérivation du plan d'eau. Les deux milieux étaient isolés par une digue.

Un déversoir installé sur le cours du Lapic une centaine de mètres en amont de l'étang permettait de l'alimenter en eau.

Le déversoir ruiné a été neutralisé en 2016.

L'absence de renouvellement de l'eau et l'accumulation de matière organique ont conduit à un envasement important depuis 20 ans.



Maître d'ouvrage	EPAB
Maître d'œuvre	EPAB
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
Réalisation	Guenneau T.P.



Travaux

La construction de l'étang a détruit une zone humide et a engendré une contrainte morphologique importante sur le cours du Lapic. Ces travaux ont permis de rétablir le site dans son état initial en supprimant l'intégralité de l'étang et de sa digue et retraçant un lit de rivière à méandres dans cet espace. Ce projet a fait l'objet d'une validation par le conseil municipal de la commune propriétaire du site.

L'opération s'est déroulée en 3 temps :

- 1- vidange de l'étang (mai 2019),
- 2- ressuyage et minéralisation de la vase et des matières organiques (mai 2019 à août 2020) + débroussaillage manuel (septembre 2019),
- 3- déconstruction de la digue et création du nouveau lit de la rivière (août 2020).



Mai 2019



Juillet 2019



Août 2020

La terre issue de la déconstruction de la digue a été régalez sur place sur toute la surface de l'ancien étang.



Arasement de la digue



Nivellement du terrain



Formation du nouveau lit de rivière

Terrassement en déblais/remblais : 1 900 m³
Nivellement de l'intégralité du site : 5 000 m²
Reméandrage du ruisseau : 129 mètres de méandres créés (+74% par rapport à l'existant)
Reconstitution du matelas alluvial : apports de 120 m³ de granulats



Reconstitution du matelas alluvial



Comblement de l'ancien lit de rivière



Aménagement de 2 mares déconnectées de la rivière

Le nouveau tracé comporte des méandres de grande amplitude et une partie du tracé empreinte l'ancien lit sur une vingtaine de mètres. Le reste de l'ancien lit a été totalement comblé pour y éviter toute reprise d'écoulements. Deux dépressions présentes sur le site ont été conservées et renforcées pour constituer des mares. La remontée d'eau dans le sol a permis de constater leur mise en eau en fin de chantier.



Etat initial



Etat 1 mois après vidange



Etat 9 mois après vidange



Etat 14 mois après vidange



Début de chantier



1 mois après la fin du chantier



Etat initial et suivis

- Morphologie : une caractérisation de la rivière a été réalisée en 2019 par l'utilisation du protocole CARHYCE au droit de l'étang. Une nouvelle caractérisation pourra être engagée en année N+5.
 - Photographies : un suivi photographique est réalisé périodiquement.
- L'évaluation du fonctionnement du site nécessite de prendre du recul sur plusieurs années pour prendre en compte la cinétique d'évolution des processus naturels.

Contraintes et solutions

La vidange de l'étang a été réalisée en mai à un moment où l'étang accueillait encore des milliers de larves d'amphibiens. Pour limiter les risques de destructions de ces larves, la vidange a été réalisée progressivement. Une poche d'eau a été conservée à la sortie de l'étang jusqu'au début juillet pour laisser le temps à ces larves de devenir amphibiens.

La seconde contrainte concernait l'absence de portance de la vase à l'issue de la vidange et même quelques mois après vidange. La réalisation des travaux a été reportée d'un an et demi pour laisser la vase ressuyer naturellement.



Gestion du site

Le site est une propriété communale localisée à proximité du bourg et autour duquel l'aménagement d'un sentier piéton est envisagé. Le site pourra faire l'objet d'une gestion légère permettant l'accès au milieu naturel et sa découverte.

Les boisements riverains fortement présents apporteront certainement des semences qui se développeront dans l'espace qui a été ouvert à l'occasion des travaux. Sans gestion spécifique, il est probable que le site retrouve une végétation de type saulaie. Une concertation avec la commune sur les perspectives de gestion du site devra être engagée en 2021. Le technicien milieux aquatiques conseillera la commune dans la gestion du site.

Bilan financier : les différents coûts (hors entretien)

- Diagnostic morphologique (CARHYCE) 1350,00 € TTC à renouveler dans 5 ans.
- Travaux de débroussaillage : partenariat avec le lycée de l'Aulne (Châteaulin) / BTS aménagement paysager : non chiffré
- Travaux de terrassement : 10 170,00 € TTC

Contact

Olivier ROBIN : milieux.naturels@epab.fr

Tel : 02.29.40.41.25

www.sagebaiedouarnenez.fr

